

# CONCOURS HIPPIQUE OFFICIEL D'ECHALLENS

## 28 & 29 août 2004

Clôture des engagements : Lundi 2 août 2004 (courrier A)

Organisation : DGM & CR Echallens  
 Président du concours : Dominique Nicod  
 Président du Jury : Michel Favre

Constructeurs des parcours : Michel Pollien  
 Gustave Chevalley  
 Vétérinaire : Sylvia Pujol

No	Catégorie	Barème	Finances	Prix	Remarques
1	R I	A au chrono	25.-	100 / 80 / 65 / 55 / 45	Gains de fr. 0.- à 150.-
2	R I	A au chrono + 1 barrage	25.-	100 / 80 / 65 / 55 / 45	Gains de fr. 0.- à 150.-
3	R II	A au chrono	30.-	150 / 120 / 100 / 80 / 65	Gains de fr.151.- à 700.-
4	R II	C	30.-	150 / 120 / 100 / 80 / 65	Gains de fr.151.- à 700.-
5	R III	A au chrono	35.-	200 / 160 / 130 / 105 / 85	Selon règlement
6	R III	C	35.-	200 / 160 / 130 / 105 / 85	Selon règlement
7	Libre débutant	A sans chrono 60 - 80 cm	20.-	Plaque et flot à tous les 0 faute	Cavaliers sans licence avec brevet
8	Libre débutant	A sans chrono 60 - 80 cm	20.-	Plaque et flot à tous les 0 faute	Cavaliers sans licence avec brevet
9	<b>Libre style**</b>	A au chrono 100 cm	25.-	100 / 80 / 65 / 55 / 45 ou en nature	Cavaliers sans licence avec brevet
10	Libre	A au chrono + 1 barrage 100 cm	25.-	100 / 80 / 65 / 55 / 45 ou en nature	Cavaliers sans licence avec brevet

Horaire prévu : Samedi, épreuves 1 à 6. Dimanche, épreuves 7 à 10

Plaques : 10 Flots : 30% par épreuve Tenue civile **\*\*Compte pour l'obtention de la licence.**

Engagements : à envoyer sur formulaire officiel à Hipics, Av. de la Plage 37, 1028 Préverenges ou [www.svps-fsse.ch](http://www.svps-fsse.ch)

Finance d'inscription : à verser en même temps que l'engagement au ccp :17-640951-1 Hipics Av. de la Plage 37, 1028 Préverenges  
**en indiquant le nom du cheval et le no de l'épreuve.**

Annulations et renseignements : 079/ 210 28 34

Tout changement de cheval le jour du concours entraîne une surtaxe de fr. 20.- payable sur place.

Les organisateurs se réservent le droit d'intégrer les barrages (épreuves en 2 phases) et de changer l'horaire prévu.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités, outre les responsabilités légales, concernant les accidents, dégâts matériels, vols, etc..

Enregistré : FSSE-SVPS